

Le Puy-St-Martinois

Numéro 56

juin 2010

Sommaire

- 1 : Edito du Maire
- 2 : Actualité municipale
- 5 : Culture
- 7 : Sport
- 8 : Jeunesse
- 9 : Histoire
- 11: Social
- 13 : Festivités
- 14 : Divers

Le Puy-St-Martinois

Mairie de Puy-Saint-Martin
26450

Tél : 04.75.90.16.70

Directeur de la publication
Nicolas Leseigneur

Comité de rédaction
- Christophe Arnaud
- Jean-Michel Murer
- Véronique Zucchiati



Photo Rose Rostaing

Edito du Maire

Etre Elu, c'est Servir ! c'est aussi Témoigner !

Il y a déjà quelques jours, j'ai assisté dans la même semaine à 2 rencontres avec d'autres élus en charge d'affaires communales, intercommunales ou cantonales.

L'une concernait nos aînés ... et nous avons entendu la Présidente de l'association, dans son rapport moral, insister sur « la nécessité de lien social, de lutte contre l'isolement et la solitude, de disponibilité et d'écoute des bénévoles »... fleurons de l'association et ayant permis son développement bien au-delà des limites d'une commune, d'une communauté de communes ou d'un canton, mais surtout bien avant toute notion de service à laquelle aujourd'hui, est liée systématiquement celle de coût et donc de prix... à l'égale d'une banale consommation de ce qu'on appelle le secteur « marchand » ! Plusieurs personnes dans l'assistance, et issues des villages voisins, elles-mêmes élues ou non, ont témoigné des apports enrichissants qu'elles tiraient de ces échanges entre générations, les bénéficiaires eux aussi se réjouissant du dynamisme et surtout de la convivialité dégagée lors de chaque réunion ou manifestation organisée.

La deuxième rencontre concernait le renouvellement de la convention pour l'accueil en crèche des plus jeunes

puy-saint-martinois. Les participants étaient beaucoup moins nombreux ...dommage ! Il ne s'agissait pas d'une assemblée générale, mais d'une réunion de travail. Et nous avons eu droit à une envolée économique sur le bien-fondé du service rendu ou à rendre aux **seuls habitants concernés par le paiement de l'impôt** par lequel ledit service est financé ! Ce monologue enflammé a occulté que le rayonnement des commerçants, artisans et professions libérales dépasse largement les frontières de leur village quel qu'il soit ! et que par conséquent leurs recettes génératrices de taxes sont également produites par des étrangers à leur commune de référence... mais bon, c'est peut-être compliqué à comprendre et surtout à admettre !!! Et ce n'est pas le propos d'aujourd'hui ! Ces faits, qui se sont déroulés dans l'ordre inverse de leur récit, permettent d'espérer : ce que nous sommes capables d'accomplir comme citoyen deviendrait mission impossible pour vos élus ? Les sportifs, il y a plus de 30 ans, en créant le FC Valdaine, ont montré l'exemple et ouvert la voie, d'autres associations culturelles (théâtre, patois, bibliothèque, les aînés etc...) ont fait de même ; Vieillir au Village est présent sur presque tous les villages alentour directement ou grâce à des structures « sœurs » équivalentes ! Alors courage, ne baissons pas les bras et évitons le repli sur soi prôné par certains, surtout lorsqu'il concerne les plus petits : quel exemple nous leur donnons ! N'oublions pas : un service n'est jamais gratuit, mais les plus payants sont ceux construits dans un esprit d'équipe, et avec toutes les bonnes volontés, souvent sinon toujours bénévoles !

Programme voirie 2010

Nous avons un budget d'environ 30 000 euros pour l'entretien des voiries de Puy st Martin. Après un tour de village et en tenant compte des routes extérieures, nous avons fait chiffrer un estimatif de travaux pour la rue du 8 mai 1945, la route de Chevrières et la montée du cimetière, prolongement de la rue des Rédis, qui malheureusement ne peut être réalisée tout de suite car notre budget n'est pas assez élevé. Pour refaire le revêtement de chaussée de cette rue, il faut d'abord penser à réaliser un réseau d'assainissement en séparatif (eaux usées séparées des eaux pluviales) et monter un véritable projet de rénovation pour tous les perrons des habitations donnant sur cette rue. Ce premier travail réalisé, nous pourrions faire un regoudronnage complet de la rue. Voilà pourquoi le montant des travaux dépasse allégrement le budget annuel accordé à la voirie et demande d'être porté par un emprunt qui n'est pas à l'ordre du jour de cette année. Nous souhaitons lancer tout de même les études nécessaires à la préparation de ce projet. Ainsi, pour cette année nous reprendrons les nids de poule de cette rue avec juste un peu de goudron. Les travaux de voiries énoncés plus haut seront faits bien entendu après acceptation de la commission travaux et modifiés si la commission décide qu'il y a plus d'urgence sur d'autres voiries.

M. DAHO

Carnet

Naissances :

- Salomé REGLAIN 04/01/10
- Sarah CASTELLS 20/01/10
- Alycia OGIER 21/02/10

Mariages :

- Claire VERGNES et Julien SOULIE le 10/05/10

Décès :

- Mario RIBEIRO le 16/01/10
- Pierre CHAPOUAN le 03/05/10

Employés municipaux

Farid Béchar a été embauché depuis mi avril pour renforcer auprès de Jean Marc Cutivel et Pierrot Moulin les services techniques de la mairie. Vous l'avez déjà peut être rencontré ... Ou bien serez-vous amené un jour ou l'autre à le croiser dans le village du mardi matin au vendredi soir. Nous lui souahitons la bienvenue.



Quant à ceux d'entre vous qui se rendent régulièrement à la bibliothèque, ils ont sans doute déjà été accueillis par ... Patricia Plumel. De retour à la bibliothèque, elle y partage désormais son temps avec l'agence postale.

Actualité municipale

Budget Budget Budget Budget Budget

Le budget est la traduction financière de toutes les actions de la municipalité, tant pour sa gestion quotidienne (fonctionnement) que pour son action d'aménagement et d'équipement (investissement). Il est établi en recettes et dépenses. Dans sa séance du 23 mars 2010, le conseil municipal a approuvé les comptes administratifs et de gestion pour l'exercice budgétaire 2009 à savoir :

1/ BUDGET PRINCIPAL (M14)

Fonctionnement = + 141 292,66 €

Investissement = - 12 695,91 €

Résultat global = + 128 596,75 €

A noter que pour l'investissement il faut intégrer au budget 2010 les dépenses et recettes (restes à réaliser) relatives aux travaux engagés en 2009 et restant à payer ou à recevoir en 2010 :

Dépenses = 45 000 € (Travaux de voirie)

Recettes = 12 000 € (subvention / travaux de voirie)

En tenant compte des restes à réaliser, le résultat à retenir en investissement est donc de : - 12 695,91 – 45 000 + 12 000 = - 45 695,91 €

Pour le budget global, le résultat est donc : **Excédent de 95 596,75 €** (141 292,66 – 45 695,91)

2/ BUDGET ASSAINISSEMENT (M49)

Fonctionnement = + 25 353,09 €

Investissement = + 3691,11 €

Résultat global = + 29 044,42 €

Ces résultats seront repris dans les budgets primitifs de l'année 2010.

Pour l'année 2010, le conseil municipal a voté dans sa séance du 23 mars 2010 les budgets primitifs à savoir :

1/ BUDGET PRINCIPAL (M14)

Fonctionnement = 576 500 €

A noter pour ce budget les postes les plus importants :

- Les dépenses à caractère général = 125 000 € dont 13 000 de déneigement.
- Les dépenses de personnel = 208 000 €
- Le remboursement des intérêts des emprunts = 41 027,27 €
- Le transfert de ce budget vers l'investissement d'un montant de 112 500 €
- En recette, les impôts et taxes pour 282 000 €

Investissement = 270 500 €

110 000 euros de remboursement du capital des emprunts.

IMPOSITION

Dans sa séance du 23 mars 2010, le conseil municipal a voté pour 2010 une augmentation des taux d'imposition à savoir :

- Taxe d'habitation
11,15% + 0,5% = 11,65%

- Foncier bâti
16,37 % + 1% = 17,37%

- Foncier non bâti
62,56% = stable

PLUS D'INFORMATION ?

Les documents budgétaires sont déposés en Mairie, et mis à la disposition du public. Vous pouvez aussi contacter l'adjoint en charge des finances, Jean-Michel MURER.

Actualité municipale

45 000 euros de reste à réaliser 2009.

12 695,91 euros de déficit 2009

Compte tenu du fait que nous n'emprunterons encore pas cette année, nous avons inscrit en dépenses dans ce budget les projets suivants :

- Entretien de voirie = 38 000 €
- Eclairage public = 26 500 €
- Renforcement réseau électrique = 11 000 €
- Divers = 20 000 €
- Ecoles = 5000 €

2/ BUDGET ASSAINISSEMENT (M49)

Fonctionnement = 73 993,95 €

Budget en augmentation car nous avons passé une convention avec une entreprise extérieure pour l'entretien de la station d'épuration.

Investissement = 48 721,35 €

Travaux de modification du réseau au Petit Pré

J.M. MURER

22.04.2010

Jean Claude BERGER

aux élus du Conseil Municipal de Puy St Martin :
ARNAUD C. - BOREL M. - BOSSON J.L. - COTTA E. - DAHO M.
DU GARREAU X. - LAFANDE M. - LEBERGNEUR N. - MAURIN I.
MAYOUD M.T. - MURER J.M. - ZUCCHIATI V.

Chers collègues,

Comme vous le savez sans doute, des problèmes, personnels importants m'entraînent pour l'essentiel l'énergie que j'ai toujours connue dans ma vie professionnelle.

De plus, je dois dire que je n'ai pas su trouver ma place au Conseil municipal ou de me sens parfaitement inutile.

Pour ces raisons, après mûres réflexions et échanges, j'ai décidé de démissionner de mon poste d'élus au Conseil municipal de Puy St Martin, à dater du 25 AVRIL 2010.

Je suis sûr de votre compréhension, de vos amitiés.

Bien cordialement.

J C BERGER



Culture

Ecole de musique



Le 2 avril dernier, les classes de flûte et de piano conduites par Claire Hélène Bari et Isabelle Pavageau ont concocté un divertimento de haute tenue. Muses malines, maximes souriantes, musiques d'ensemble anciennes, modernes et même du rock and roll ont permis à tous d'assister à un vrai spectacle. Bravo aux professeurs et aux élèves !

Le vendredi 11 juin prochain, l'école de musique propose son audition de fin d'année. Un nouveau thème a été choisi par toute l'équipe mais .. chut ...



Le spectacle est ouvert à tous, même à ceux ne faisant pas partie de l'école.

Agenda culturel

Vendredi 11 juin
Audition de l'école
de Musique

Juin
Assemblée générale
de la Bibliothèque

Mardi 27 juillet 20h30
Chorale DELTA
sous la direction de
Coline Serreau

Samedi 2 octobre 20h30
Chants sacrés
entre terre et ciel

Dimanche 10 octobre à 15 h
Concert par le Groupe
Musical du Nyonsais.

Repos mérité pour le TISM et le COUCOURI

Mis à part la représentation donnée par le Théâtre Intercommunal Saint Martin à la maison de retraite Saint Anne à Crest, la saison s'achève plus tôt que prévu avec la participation du TISM et du Cocorin de La Pinha aux 14^e Rencontres de Théâtre Amateur à Etoile en avril. Le 10 mai, la plupart des 13 troupes étaient représentées pour le bilan des 3 journées qui s'est révélé très positif. L'esprit de convivialité, d'échange et de partage a été souligné sans souci de compétitivité. Les prestations du TISM avec "touchez pas à la centenaire" et le fameux sketch "sur le banc" ainsi que du Cocorin avec la pièce mixte (français et occitan) "la femme de précaution" ont été vivement applaudies.



De son côté, Lo Cocorin devrait animer à l'automne une soirée occitane à Poët Laval. TISM et Cocorin espèrent se retrouver à Montoisson pour les 15^e Rencontres de Théâtre Amateur sur 2 jours, en avril 2011.

Culture

La participation des deux troupes à la Semaine Bleue, le 23 octobre à La Bâtie est envisagée, mais le nombre d'acteurs du TISM n'étant pas définitif, le choix des pièces pour la saison prochaine n'a pas été possible. De ce fait, il reste toujours ouvert à de nouvelles recrues. Rejoindre le TISM c'est l'assurance de rapides progrès dans l'art théâtral grâce à son metteur en scène Maurice Chalamel et ce n'est certainement pas Sylvie, la toute jeune centenaire, ou Stéphane, l'inénarrable ministre de la santé bien éméché, qui diront le contraire ! C'est aussi le plaisir de monter sur les planches au sein d'une équipe conviviale, avec une simple cotisation annuelle de 20€. Tous renseignements auprès de la présidente au 04 75 50 26 47 ou 06 75 01 66 34, e-mail: yolande.alain@orange.fr et rendez-vous en septembre !



Bibliothèque communale

L'association Bibliothèque communale vous invite au concert de la chorale DELTA dirigée par Coline Serreau le mardi 27 juillet à 20h30 à l'église de Puy Saint Martin.

L'assemblée générale aura lieu fin mai - début juin. Nous espérons que de nouveaux et nouvelles bénévoles nous rejoignent pour animer l'année 2010-2011. Merci de vous signaler auprès de Patricia. Les adhérents seront informés individuellement.

Pour juillet/août, le planning des permanents du mercredi de 9h à 12h sera affiché et diffusé par voie de presse.

Bonnes lectures et bonnes vacances à tous et ... en forme pour la rentrée !
L'EQUIPE DE LA BIBLIO

Chants sacrés entre Terre et Ciel

Le Choeur Odyssée, sous la direction de Philippe Simon, propose le samedi 2 octobre 20h30 à l'église de Puy Saint Martin un spectacle vocal avec la participation du chœur d'enfants de l'école des Amanins et de La Roche Grâne.



Depuis les premiers chants sacrés de tradition orale jusqu'à la naissance de l'écriture musicale, de la pureté du chant grégorien à l'éclosion des premières polyphonies, c'est une histoire de plus de sept siècles ... dont le Choeur Odyssée souhaite retendre le fil, une histoire à la fois méconnue et familière, qui n'a pas fini de nous livrer ses secrets...

Pour ceux que ce répertoire tenterait, deux dimanches sont prévus à Puy Saint Martin (4 juillet et 5 septembre, de 10h à 17h) autour d'un travail sur l'expression vocale, le chant grégorien et les premières polyphonies. Renseignements et inscriptions dès maintenant : Association Choeur Odyssée Puy St Martin 04 75 98 83 62 / 06 28 29 54 30 / philippe.simon0275@orange.fr.

Sport

Actualités du Club Cyclo

Les Balcons de la Valdaine

Le 25 avril 2010, a eu lieu la 15ème édition des Balcons de la Valdaine, rallye cyclotouriste route et VTT. A la différence de l'année dernière, le soleil a été de la partie, et les cyclos également ! Ce sont ainsi 150 vététistes et près de 80 routiers qui se sont retrouvés sur cette rando. La remise des récompenses s'est faite à 12h30 en présence de Madame le Maire et de Fabiola De Falco, qui a offert des cadeaux remis par le Conseil Général. Cette édition ensoleillée s'est achevée avec une grillade remise à chaque participant.

Sur le blog du Club (<http://cyclo-puysaintmartinois.over-blog.net>), vous pourrez trouver de nombreuses photographies ainsi que pas moins de trois vidéos réalisées en caméra embarquée par des vététistes ! Une autre façon – ludique et originale – de (re)découvrir les sentiers puy saint martinois ; nous vous invitons grandement à aller les regarder et, pourquoi pas, laisser un commentaire.



L'école VTT



Comme les appellent les "Tontons" de Saou, les 12 "minots" vététistes du club ont effectué 14 sorties, malgré la neige et la pluie, depuis le début de l'année. Ils ont participé à 4 rallyes, dont certains de plus de 35 kms. Pascal, l'accompagnateur de Poët Laval, leur a fait découvrir les chemins d'Aleyrac et son Prieuré, ainsi que les carrières d'Eyzahut. Maurine et Romane ont été les seules jeunes filles sur les 15èmes balcons de la Valdaine. Le 3 juillet sera la dernière sortie avant la trêve estivale ; la reprise se fera le 28 août. Le calendrier des prochaines sorties VTT est disponible sur le site de la mairie.

La Semaine Cyclo

Les Balcons étant achevés, la prochaine manifestation sera la 31ème édition de la Semaine Cyclo, du lundi 19 au samedi 24 juillet 2010. Les premiers participants sont déjà inscrits. Les parcours sont prêts, et les sites des repas de midi réservés. Il est possible de vous inscrire à la Semaine ou sur une seule ou plusieurs journées ; il n'est pas nécessaire d'être licencié. La journée du vendredi se déroulera au départ de Buis-les-Baronnies, avec l'ascension des cols de Perty, Saint-Jean, Macuègne et Fontaube – un magnifique périple dans les confins drômois, auquel vous pourrez vous joindre si vous le souhaitez !

Sport

Activités du Foot

Les activités pour le trimestre

- Tournoi de sixtes le jeudi 13 mai à partir de 10 heures, avec des séniors et vétérans.
- Assemblée générale du club le vendredi 11 juin 2010 à 20h 30 à la salle des fêtes de Cléon d'Andran.

Les poussins bourgeons et promotions sont partis faire un Tournoi "Coupe du monde" en Charente Maritime à Cabariot, du 15 au 18 avril ; Ce fut une réussite. Ils ont été très bien accueillis après 10 heures de car. Leur voyage a été financé par eux-mêmes en vendant des tickets de tombola et de crêpes lors des matches.

Agenda sportif

11 juin
Assemblée générale du
Foot

Lundi 19 au samedi 24
juillet
Balcons de la Valdaine

Jeunesse

Le Charivari propose les camps d'été 2010

Pour les 10/17 ans du 5 au 9 juillet :

« **Camp aventure** » au camping « le bois du Chatelas » à Bourdeau.

Raid aventure, escalade, tournois sportifs, baignades...

Tarifs : les familles de Puy st Martin et Roynac : 155€ QF 1/2 ; 160€ QF 3/4, les familles extérieures : 165€ QF 1/2 ; 170€ QF 3/4

Pour les 4/6 ans du 19 au 21 juillet :

« **Campement des petits touarègues** » au camping « la source du Jabron » à Comps.

Accrobranche, jeu de piste, activités manuelles, baignades...

Tarifs : les familles de Puy st Martin et Roynac : 100€ QF 1/2 ; 105€ QF 3/4, les familles extérieures : 110€ QF 1/2 ; 115€ QF 3/4

Pour les 6/10 ans du 26 au 30 juillet :

« **Camp nature** » au camping « la source du Jabron » à Comps.

Accrobranche, tir à l'arc et sarbacane, escalade, tournois sportifs, jeux d'aventuriers, baignades...

Tarifs : les familles de Puy st Martin et Roynac : 165€ QF 1/2 ; 170€ QF 3/4, les familles extérieures : 175€ QF 1/2 ; 180€ QF 3/4

Agenda jeunesse

Mercredi 23 juin à partir
de 11h30
pique-nique de fin
d'année avec un
spectacle musical "Le
Zouing Glang Baoum" du
Grand chahut

Mercredi 30 juin à partir
de 15h00
goûter de fin d'année et
présentation des ateliers:
chorale, relaxation,
projection du film réalisé
par les enfants aux
vacances de Pâques avec
une intervenante vidéo.

Histoire

L'école à Puy Saint Martin (suite et fin)

Dans le précédent numéro du Puy-saint-martinois, nous avons évoqué l'évolution de l'école avant les lois Ferry (1881-1882). Nous vous proposons dans ce numéro de retracer la vie de l'école de Puy Saint Martin de 1882 à nos jours.

Principaux décrets d'application des lois Ferry, (ministre de l'Instruction Publique sous la présidence de Jules Grévy)

- Gratuité de l'école publique : 16 juin 1881.

- Obligation de scolarisation pour les enfants des deux sexes de 6 à 13 ans : 28 mars 1882.

- Création d'écoles normales, pour la formation des futurs enseignants dans chaque département : 9 août 1879.

- Obligation d'avoir un brevet de capacité pour enseigner : 16 juin 1881.

- Suppression de l'enseignement de morale religieuse au profit d'une " instruction morale et civique".

- Les écoles vaqueront un jour par semaine, en plus du dimanche, pour permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, une instruction religieuse à leurs enfants.

A partir de ces lois, l'école rendue gratuite et obligatoire est séparée du domaine religieux et va permettre un développement rapide de l'instruction.

A Puy Saint Martin, les élus républicains, conscients de l'enjeu de l'instruction généralisée vont envisager la construction d'un groupe scolaire. Dans un rapport du 20 mars 1890, l'architecte Tatin de Crest va présenter le projet de construction de l'école actuelle, projet qui sera accepté le 26 février 1893 à l'unanimité des élus. Extrait du rapport de l'architecte : "En 1890 l'école de garçons est située dans la grande rue (ancienne boulangerie) au 1er étage d'une maison "sans confort et sans cour" au rez-de-chaussée de laquelle se trouvait la mairie. Quant à l'école de filles, elle était située depuis 1888, année de la laïcisation des écoles confessionnelles, dans l'ancienne école privée, à côté de l'église. La classe enfantine, d'après le rapport de l'architecte, était dans "une petite salle voûtée et humide, manquant d'air et de jour", la classe des filles, installée au 1er étage où "la poussière des galetas tombe dans la classe". Mais les parents d'élèves d'une classe privée de filles, qui a rouvert après la laïcisation de 1888 et qui sera en activité jusqu'en 1902, lancent une pétition contre la construction de cette école publique.

Les élus de l'époque, le 4 mai 1893 vont répondre très durement à cette attaque en les traitant de " meneurs réactionnaires" et de "mécontents blackboulés aux dernières élections municipales" et confirment à l'unanimité leur choix de la construction de ce groupe scolaire. En 1890 la population scolarisée est de 40 garçons, 40 filles et 50 élèves de classe enfantine, pour une population de 708 habitants.

Le terrain choisi situé entre la D6 et un chemin vicinal, entouré de murs et d'une superficie de 2500 m² permettra de construire un bâtiment avec préau couvert, classe enfantine avec lavabo, jardin pour expériences d'agriculture et de météorologie. Le coût de l'opération est évalué à 42 500 francs avec une subvention de l'Etat de 24 450 francs. La commune empruntera sur 30 ans pour financer cet investissement.

Le 11 octobre 1896, l'architecte Tatin de Crest dresse le procès verbal de réception provisoire des travaux de construction de l'école réalisés dans de bonnes conditions par ...

Histoire

l'entreprise Chastan de Saoû. L'école sera inaugurée en mars 1897 et les premiers enseignants seront : Mr Lucet qui est à Puy Saint Martin depuis 1881 pour l'école de garçons et son épouse, Mme Lucet pour l'école de filles. C'est la période de construction des écoles dans toute la France et Roynac inaugurera la sienne en 1903. Mais le bâtiment principal de l'école sera sérieusement endommagé lors du tremblement de terre du 13 mai 1901 et des travaux de restauration seront réalisés en 1903. En 1906, il faudra refaire l'alimentation en eau.

Les classes seront chauffées par des poêles à bois et jusqu'en 1952, date d'installation d'un chauffage central au mazout, ce sont les élèves qui , en hiver, sont chargés à tour de rôle d'allumer le poêle chaque matin avant le début de la classe et de le dé-cendrer le soir.

Quelques dates importantes :

-1916 : La mixité acceptée par le préfet, sera instituée dans l'école de Puy Saint Martin, après la fermeture d'une classe. (La mixité ne sera rendue obligatoire en France qu'en 1962)

-1944 : 3 classes avec 105 élèves dont une trentaine sont des réfugiés.

-1945 : 77 élèves et demande par le maire du maintien de la 3ème classe après le départ des réfugiés.

-1958 : Demande et obtention de l'ouverture d'une classe enfantine pour accueillir les enfants dès l'âge de 3 ans.

-1994 : Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec Roynac à la demande des enseignants, des parents d'élèves et des maires des deux communes.

-2010 : 69 élèves à Puy Saint Martin pour 3 classes,
65 élèves à Roynac pour 3 classes

En 2000 la commune décide de construire à proximité de l'école un Centre de Loisirs Sans Hébergement qui sera inauguré en 2002. Ce C.L.S.H. abrite toutes les activités périscolaires pour les enfants de la commune : cantine, halte garderie avant et après les heures d'école et centre de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Et pour terminer cet article sur l'évolution de l'école en France et à Puy Saint Martin, de 1830 à nos jours, une photo de l'effectif (33) de l'école de garçons en 1898, quelques temps après l'inauguration du groupe scolaire



article sur l'évolution et à Puy Saint Martin, de 1830 à nos jours, une photo de l'école de garçons en 1898, quelques temps après l'inauguration du

Sources :

Archives communales

Archives départementales

Archives du Sénat

Marc Borel, Dominique Bourrel, André Faure , Gabriel Vincent

Social

Les membres du CCAS poursuivent leur action

autour de la parentalité. Après avoir traité de la place de l'Ecole dans la famille, cette année notre réflexion se tourne vers l'adolescence et plus particulièrement vers les conduites à risques de ce public. Nous avons remarqué que bon nombre de parents se questionnent au moment d'un passage difficile de leurs « ados » et souhaitent connaître les conduites à tenir.

En effet, l'adolescence, en général, et les adolescents le montrent avec beaucoup d'acuité, constitue en quelque sorte une caisse de résonance entre une problématique individuelle et une problématique sociale. Elle révèle à la fois la structure de la position subjective d'un sujet donné de même que les signifiants forts d'un contexte social et culturel dans lequel évolue le jeune.

Tout le monde s'accorde à dire que l'adolescence est un moment éminemment singulier. C'est une période de profonde réorganisation psychique, période de constitution du sujet, qui est dépendant à la fois de l'histoire infantile et de la trajectoire du jeune dans un contexte familial et social particulier, singulier à chacun.

Mais l'adolescence est aussi un moment de grande perméabilité psychique où le discours de l'Autre, le discours social s'insinuent avec une grande prégnance. Les facteurs sociaux et environnementaux ont aussi un impact important et colorent la clinique adolescente de manière spécifique en fonction de chaque époque ou de chaque culture. Cette grande perméabilité peut engendrer des troubles et déboucher sur des conduites à risques, telles que les conduites alimentaires, la consommation de drogues ou d'alcool, et dans les cas les plus graves vers des tentatives de suicide.

Face à ce mal-être des adolescents mais aussi celui des parents, quelles réponses éducatives apporter pour ces jeunes ? C'est cette question à laquelle nous tenterons d'apporter des réponses avec l'aide de l'Ecole des parents que nous pensons solliciter pour cette intervention. La date est encore à fixer. Elle le sera d'ici fin mai pour une intervention qui aura lieu courant du mois de juin ou à la rentrée, suivant la disponibilité des intervenants. Nous la communiquerons par voie de presse et par des tracts que vous recevrez dans vos boîtes aux lettres.

I. MAURIN

Vieillir au Village

Je dois vous entretenir pendant quelques instants à propos d'une activité qui regroupe, plusieurs fois par mois, de quinze à vingt personnes âgées au Centre de Loisirs à Puy Saint Martin. Il s'agit de ce que nous appelons les « repas collectifs du mercredi ». La gazette de l'Amitié, petit journal de l'association, donne le compte rendu de l'un ou l'autre de ces repas, qui sont dans le droit fil de l'éthique de l'Association, telle que la définissait notre Présidente dans son intervention à la dernière Assemblée Générale, le 29 mars 2009. Je la cite : « La finalité de nos interventions est le maintien d'un lien social de proximité auprès des personnes âgées dépendantes ou isolées, créant un « environnement solidaire », certes organisé en réseau avec les salariés, mais dont l'épine dorsale doit rester le bénévolat ».

Etant un habitué de ces repas, je peux vous assurer qu'ils répondent bien à cette finalité et qu'ils ne sont pas d'abord l'occasion de faire un repas gastronomique à prix réduit, bien que la cuisine soit excellente. Car elle répond à la définition que donnait CURNONSKY, qualifié de « prince des gastronomes » par ses pairs, il disait : « En cuisine comme dans tous les arts, la simplicité est le signe de la perfection.

Social

C'est surtout l'ambiance qui règne pendant ces repas qui en fait le charme. La simplicité, la bonne humeur, la joie collective, les échanges, les menus services rendus aux voisins de table, c'est tout cela qui crée « l'environnement solidaire » comme disait notre Présidente citée plus haut. Le personnel salarié qui veille à la bonne marche du service est aidé pour celui-ci par des bénévoles. Des chauffeurs bénévoles ont conduit aussi ceux ou celles qui sont éloignés du Centre de Loisirs. Bénévoles celles qui cuisinent des crêpes au sarrazin ou au froment pour le traditionnel repas de crêpes. Bénévoles ceux qui font griller merguez et godiveaux pour le repas barbecue. Bénévoles les dames qui nous font la surprise d'apporter un dessert de leur fabrication. Et je pense que personne ne me reprochera de citer ici Odette Besson qui pousse le bénévolat jusqu'à célébrer son anniversaire plusieurs fois par an afin de nous permettre de nous régaler plus souvent avec ses succulentes pâtisseries. La voilà bien l'épine dorsale du bénévolat dont parlait notre Présidente.

Et la joie de vivre et d'être ensemble se manifeste parfois par une chanson spontanée. Comme au dernier repas où nous avons chanté, peut-être approximativement, mais de bon cœur, « La Montagne » de Jean Ferrat, avant que Simone Pascal nous charme avec une chanson en un patois savoureux de la région. Un proverbe bien connu dit que « les absents ont toujours tort ».

Je n'oserai pas aller jusque là et prétendre que les absents à ces rencontres ont tort de ne pas y être, car ils ont certainement des motifs légitimes de s'abstenir. Mais je dis qu'ils manquent de belles occasions, riches d'amitié et d'échanges, qui sont un moyen privilégié de rompre l'isolement et la solitude dont souffrent plusieurs d'entre nous.

Alors, lisez attentivement la Gazette de l'Amitié qui vous informe de la date des repas collectifs, et ne craignez pas de vous joindre aux habitués qui seront heureux de vous accueillir. Et n'ayez pas peur d'être confrontés à des menus farfelus qui risqueraient de perturber la bonne marche de votre appareil digestif. Je ne résiste pas, pour terminer, à citer à nouveau CURNONSKY, le prince des gastronomes, qui a écrit :

« On n'invente pas un plat nouveau en basculant le civet de lièvre dans la bouillabaisse, ou en nappant la choucroute avec la sauce tomate ». De tels procédés ne sont pas de mise dans les « repas du mercredi ».

P. COURTY

Agenda Vieillir au Village

JUIN

Mardi 1 : projection
cinéma à marsanne
A 15h à la maison de
retraite
Coût 4€ pour transport

Mardi 8 : lecture à la
maison de retraite de
marsanne
A 15h
Coût 4€ pour transport

Mercredi 9 : lecture /
repas collectif
11h au clsh coût 10€

Garde d'enfants : un vrai problème à Puy

Devenir assistante maternelle, pourquoi pas ?
Une activité lucrative ... sympa... et ... à domicile
? Votre concours au travers d'une mission
"citoyenne" pour la collectivité, et pour vos
voisins directs ?

Mamans "puysaintmartinoises" ou des environs,
jeunes Grand'Mamans inactives (ou au repos
parce que vos petits enfants sont loin !), si vous
voulez vous rendre utiles et si ça vous branche !
Alors pourquoi pas vous lancer dans l'aventure et
rejoindre le groupe de nos assistantes
maternelles. Pour plus d'information, consultez le
site de la commune : www.puysaintmartin.fr,
rubrique infos communales.

Festivités

Cette année, le comité des fêtes de Puy St Martin

organise la fête du 14 juillet le mardi 13 juillet autour d'une soirée COUNTRY. Le menu traditionnel du repas dansant sera préparé par l'auberge Saint Martin :

Salade composée, pièce de bœuf au feu de bois, accompagnée d'un gratin dauphinois, fromage, tarte aux fruits, pain, vin et café compris à 17 euros. Pique nique enfant à 7 euros.

Pensez à réserver auprès de Laurence au 06.89.70.53.49 ou 04.75.00.59.1 ou Florence au 06.66.96.78.94 ou 04.75.00.90.15.

La soirée sera animée par DJ Benji.

Le concours de pétanque 1, 2, 3 joueurs aura lieu le 14 juillet à partir de 14h au parc Adèle clément.

Pour la Vogue, toute l'équipe du Comité des fêtes compte sur votre participation pour cette fête qui revêt un caractère spécial et historique pour le village. Elle aura lieu les 27, 28 et 29 août.

Vendredi 27 août :

Concours de pétanque à 18H au parc Adèle clément
Retraite aux flambeaux à 20H30
Soirée dansante animé par l'orchestre Doubles Croches.

Samedi 28 août :

Aubade aux habitants à partir de 8H avec la pena de Valence
Concours de pétanque en triplettes à partir de 14H30 au Champ de Mars. Repas « Godivogues » préparé par l'auberge saint martin à partir de 21H au Parc. Bal avec l'orchestre Song Family

Dimanche 29 août :

Concours de pétanque en tête à tête à 9H
Pique-nique géant au Parc avec apéritif offert par la mairie ainsi que diverses animations pour petits et grands.
Concours de pétanque en doublettes au Parc

Agenda festif

A partir du dimanche 30 mai jusqu'à septembre
Marché de producteurs locaux

Place du Champs de Mars
Puy St Martin
légumes/plans/pains/charcuterie/artisanat

Vendredi 9 juillet 2010,
Parc Adèle Clément à 21h.

Concert/spectacle par
« BIFIDUS ACTIF »
(chansons à regarder)

13 juillet
Soirée country

14 juillet
Concours de pétanque

Les samedis 17 juillet et
17 août
Brocante

26, 27, 28 août
Vogue

Foire aux fleurs du 18 avril (AAR)

Le soleil magnifique de cette journée a largement contribué à un succès total, tant pour les exposants que pour les organisateurs, les tenanciers de la buvette (Amicale Laïque et Bibliothèque), les visiteurs ayant été nombreux matin et après-midi. Nous rappelons que Le 1er lot de la tombola, offert par l' A.A.R., était un barbecue de jardin et comme chaque année, de nombreux lots de plants de fleurs, plants potagers et arbustes offerts par les participants, ont été gagnés par les généreux acheteurs des billets de tombola. Il faut hélas attendre une nouvelle année pour revoir la commune de Puy Saint Martin reflourie le temps d'une journée....

La Présidente et les membres du bureau vous souhaitent de bonnes vacances à tous.

Un nouveau site internet



Puy Saint Martin s'est doté d'un site Internet à destination de ses administrés.

**Vous le trouverez à l'adresse
www.puysaintmartin.fr**

Vous pourrez y trouver toute l'actualité municipale, les informations concernant les différentes démarches administratives, un agenda des différentes manifestations mais aussi toute l'actualité des associations. Il vous est également possible de prendre la parole et de contribuer à la vie de ce site en participant au forum. Un grand merci à Marie Tani pour son

énergie, sa disponibilité, son sourire et sa bonne humeur qui ont été décisifs pour la mise en place de ce site.

Ce site n'est pas à confondre avec le site mis en place par le syndicat d'initiative (www.puysaintmartin.com) qui a une vocation avant tout touristique.

AVIS AUX CONTRIBUTEURS

Ce journal appartient à chacun de vous, habitant de Puy Saint Martin, il vous appartient par conséquent de le faire vivre.

Vous pouvez participer à ce journal en soumettant des articles, des photographies ou bien simplement des idées de rubriques, que vous soyez association ou simple particulier. Un grand merci pour les personnes ayant fourni des photos. Elles seront utilisées dans les prochains numéros ou sur le site Internet.

N'hésitez pas à vous faire connaître à la Mairie au 0475901670.

D'avance merci pour votre contribution !!

Prochaine publication

Puy Saint Martinois d'automne : octobre 2010